

VILLE DE LAC-MÉGANTIC

AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENT NO 2020-01

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée greffière de la municipalité, QUE : -

Le 18 février 2020, le conseil municipal de la Ville de Lac-Mégantic a adopté le Règlement n° 2020-01 décrétant des travaux de réfection de la rue Champlain et un emprunt de 1 800 000 \$ à cette fin. Cet emprunt sera financé sur une période de 15 ans. Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et des Régions, le 28 avril 2020.

L'original de ce règlement est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance, aux heures d'ouverture de bureau.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

DONNÉ à Lac-Mégantic, ce 29^e jour du mois d'avril 2020.

M^{me} Nancy Roy,
Greffière